



13/ Mort de Kadhafi et sources du Droit ...

publié le 23/10/2011, vu 2204 fois, Auteur : [Benammar Christian](#)

**Une vérité juridique quasi-universelle préconise que :
toute Constitution nationale doit garantir la séparation
des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire (Montesquieu-1750!).**

**Mais, cet ordre libéral du Droit ne suffit pas à assurer que tout projet
de Société soit d'essence démocratique et humaniste.**

**Trois principes à graver dans le marbre du Droit constitutionnel
doivent, en effet, recouvrir encore l'édifice des pouvoirs .**

Les deux premiers principes sont bien connus des révolutionnaires :

- Le premier est celui de la légalité du pouvoir et des institutions.
- Le deuxième est celui de la légitimité de l'autorité .

- Par une ironie tragique, la mort de Kadhafi vient rappeler opportunément à tous les dirigeants des nations émergentes, le troisième principe oublié: celui du respect de la dignité de la personne et des droits de l'homme, sans lequel les deux précédents ne servent que de façade avenante aux tyrannies les plus abjectes.

<http://www.wikio.fr/> target="_blank">